RAPPORT N° 483 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 16 MARS 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 8 au 15 mars 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme survenus au Burundi.

Durant cette période, une (1) personne a été assassinée dans la province de Ruyigi.

Le rapport mentionne aussi le cas d'une (1) personne qui a été grièvement blessée dans la province de Rumonge.

1. Atteinte au droit à la vie

- Le dimanche 2 février 2025, en journée, des réfugiés Banyamulenge ont découvert le corps sans vie d'un homme non identifié à quelques mètres du camp des réfugiés de Nyankanda, situé dans la commune de Butezi, province de Ruyigi.

Selon des témoins, ce corps en décomposition et décapité gisait dans la boue, près des puits où ces réfugiés congolais lavent leurs habits.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête afin d'identifier la victime et les auteurs de ce crime, en vue de les sanctionner conformément à la loi.

2. Atteinte au droit à l'intégrité physique

 Le mercredi 12 mars 2025, dans la matinée, des individus non encore identifiés ont violemment battu et grièvement blessé un homme nommé Désiré Ndikuriyo, 35 ans, après l'avoir accusé de vol, sur la colline de Rukinga, dans la commune et province de Rumonge.

Selon des habitants de cette localité, Désiré Ndikuriyo, résident du quartier Swahili, à la 3e avenue dans la ville de Rumonge, a été arrêté dans la nuit de mardi à mercredi par des individus non identifiés. Ces derniers l'ont violemment roué de



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

coups avant de l'amputer d'un bras, puis de l'abandonner, agonisant, dans un champ de manioc.

D'après les mêmes sources, les autorités locales ont évacué Désiré Ndikuriyo vers l'hôpital provincial, où il reçoit des soins.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs de ce crime et de les traduire en justice.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.